

Ce diaporama sera téléchargeable sur le site de l'IUFE
www.unige.ch/iufe/

Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé (MESP)

*Master of Science in Special Needs
Education Teaching*

CP-MESP, Séance d'information aux futurs étudiants, 29 novembre 2018

**INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Le comité de programme

Direction et co-direction : G. Pelgrims et R. Emery

Membres du corps enseignant de la SSEd :

C. Delorme, J. Dolz, B.-M. Martini-Willemin

Représentant des étudiants : L. Richard

Conseillère aux études : A. Meyer

Secrétariat : I. Desbeaumes

Des partenaires

Pour l'office médico-pédagogique (OMP)

Olivier Dusserre, responsable du développement de la qualité de l'enseignement et de l'évaluation des élèves

Pour les institutions privées subventionnées (AGOEER)

Marc Chapelle, responsable de formation SGIPA

Pierre-Yves Duparc, directeur de l'Arc une autre école

Plan de la présentation

1. Plan d'études de la MESP
2. Conditions d'admissibilité
3. Procédure d'admission
4. Informations pratiques

1 – Plan d'études de la MESP

Objectifs de la MESP

Objectifs généraux de la formation :

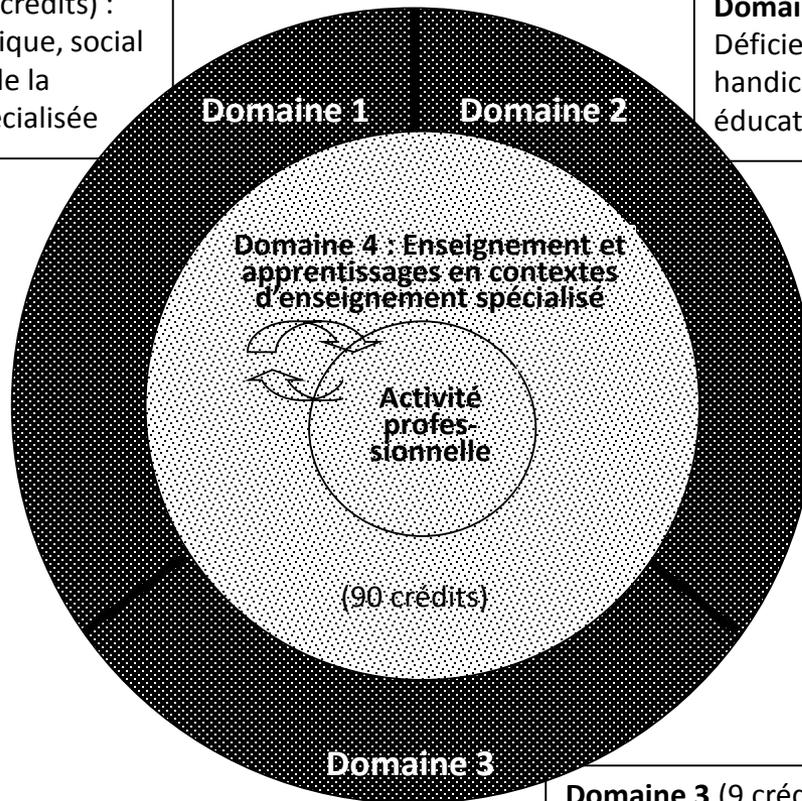
- Savoir exercer les tâches professionnelles d'enseignant en considérant les besoins éducatifs particuliers des élèves de 4 à 20 ans, les objectifs scolaires, ainsi que les particularités des différents contextes de l'enseignement spécialisé ;
- Acquérir les compétences nécessaires à l'étude réflexive et scientifique des faits d'enseignement spécialisé.

Structure de la formation

- 120 crédits ECTS, 4 semestres (maximum 8)
- 4 domaines de connaissances et de compétences
- UF obligatoires et optionnelles; dispositifs polyphoniques (9 crédits); stages (21 crédits); mémoire de maîtrise (24 crédits)

Domaine 1 (9 crédits) :
Contexte politique, social
et historique de la
pédagogie spécialisée

Domaine 2 (12 crédits) :
Déficiences, situations de
handicap et besoins
éducatifs particuliers



Domaine 3 (9 crédits) :
Rôle et identité
professionnels de
l'enseignant spécialisé

Stages de la MESP

Stage	Durée
Enseigner en appui à l'intégration	8 semaines <i>à mi-temps je-ve</i>
Enseigner en classe spécialisée	6 semaines <i>à plein temps</i>
Enseigner en institution spécialisée	7 semaines <i>à plein temps</i>

Planification des UF

- Calendriers avec/sans complément de formation en enseignement ordinaire

2 – Conditions d'admissibilité

Conditions d'admissibilité

1. Remplir les conditions d'immatriculation à l'UniGE ;
 2. Avoir un diplôme reconnu d'enseignant ordinaire (préscolaire, primaire, secondaire), au minimum de niveau bachelor, obtenu au plus tard en septembre 2019 ;
- OU
- Avoir un diplôme reconnu, au minimum de niveau bachelor en sciences de l'éducation, pédagogie spécialisée, psychologie, éducation sociale, psychomotricité, ergothérapie, obtenu au plus tard en septembre 2019 ;
3. Avoir un niveau de maîtrise de l'allemand et de l'anglais d'au minimum A2 (Portfolio européen des langues).

Complément de formation (CFO)

Exigé pour :

- Les étudiants admis sans diplôme d'enseignement ordinaire : 30 à 60 crédits ECTS de compétences de base en enseignement (CDIP, 2008) ;
- Les étudiants admis avec un diplôme reconnu en enseignement ordinaire : si moins de 12 crédits en méthodologie de recherche.

CFO déterminé en fonction du parcours de formation antérieur de chaque candidat admis.

Equivalences

- Au maximum 40 des 120 crédits de la MESP ;
- Demande d'**équivalences** pour des UF de la MESP dont compétences sont jugées déjà acquises et validées au cours d'études antérieures dans une haute école reconnue : par écrit au plus tard 3 semaines après l'entrée en formation.

Liens FEP/MESP

PPT disponible sur l'intranet des étudiants de la FPSE listant les choix à privilégier en FEP, en vue de la MESP.

Equivalences «automatiques» en fonction des cours obligatoires FEP
+ autres équivalences possibles en fonction des choix de cours à option.

Ce diaporama sera téléchargeable sur le site de l'IUFE
<http://www.unige.ch/iufe/index.html>

De l'enseignement ordinaire...
...à l'enseignement spécialisé

Carole VEUTHEY – Coordination de la FEP Greta PELGRIMS – Coordination de la MESP
Aline MEYER – Conseillère aux études FEP/MESP

CP FEP et CP MESP, Séance d'information aux étudiants FEP, 25 février 2016

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

 UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

3 – Procédure d'admission

Motifs

- Places limitées à **25** étudiant-e-s en raison du nombre limité de places de stages disponibles dans les différents contextes d'enseignement spécialisé.

Deux démarches parallèles

1. S'immatriculer, même conditionnellement, à l'UniGE avant le 30 avril 2019 avec inscription à la MESP offerte par l'IUFE :

<http://www.unige.ch/dife/sinscrire.html>

2. Déposer le dossier de candidature à la MESP, au plus tard le 15 mars 2019.

1. **Dépôt du dossier de candidature : 15 mars 2019.**
2. **Vérification de l'admissibilité**
Si non-admissible : candidature non-retenue
3. **Dossiers : appréciation des connaissances et expériences en enseignement, en pédagogie spécialisée, en éducation**
Maximum 40 candidatures retenues pour l'étape 4.
4. **Entretien individuel : appréciation de l'intérêt pour, des connaissances de, et des attitudes requises par l'orientation choisie : dès 15 avril 2019.**
5. **Dépôt du titre obtenu en juin ou septembre 2019 : 30 juin 2019 ou 13 septembre 2019.**
6. **Vérification, classement, admission d'au max. 25 candidats.**
7. **Annnonce des résultats par courrier recommandé (inclus éventuel complément de formation) : début juillet 2019.**

Dossier de candidature :

9 pièces exigées

1. Lettre de motivation ;
2. CV comprenant les rubriques suivantes :
 - ✓ Informations personnelles (avec une photo-passeport)
 - ✓ Etudes et formations suivies, diplômes obtenus
 - ✓ Expériences professionnelles et associatives, dans le domaine de l'enseignement spécialisé, de l'enseignement ordinaire, de la pédagogie spécialisée, de l'éducation (incluant fonction, lieu, taux, durée)
 - ✓ Maîtrise des langues
 - ✓ Autres

Dossier de candidature :

8 pièces exigées (suite)

3. Attestation du niveau de maîtrise de l'allemand et de l'anglais (p. ex. copie du PV d'études secondaires ou certificat d'une école de langue) OU note signifiant que les documents seront remis au secrétariat au plus tard **le 31 août 2019**
4. Copies du ou des diplômes, ou lettre de l'institut de formation attestant l'obtention potentielle en **juin/sept. 2019**
5. Procès-verbaux de formation comprenant tous les cours achevés et validés, ainsi que les résultats obtenus, jusqu'à la date du dépôt du dossier (PV au-delà non considérés)

Dossier de candidature :

8 pièces exigées (suite)

6. Tableau de synthèse des expériences associatives et professionnelles (à compléter)
7. Attestations des expériences associatives et professionnelles dans l'enseignement, la pédagogie spécialisée et l'éducation
8. Certificat de bonne vie et mœurs [1^{er} janv. 2019]
9. Extrait de casier judiciaire [1^{er} janv. 2019]



Nom, prénom :

Tableau de synthèse des expériences associatives et professionnelles

Pièce n°6, à joindre avec le dossier de candidature

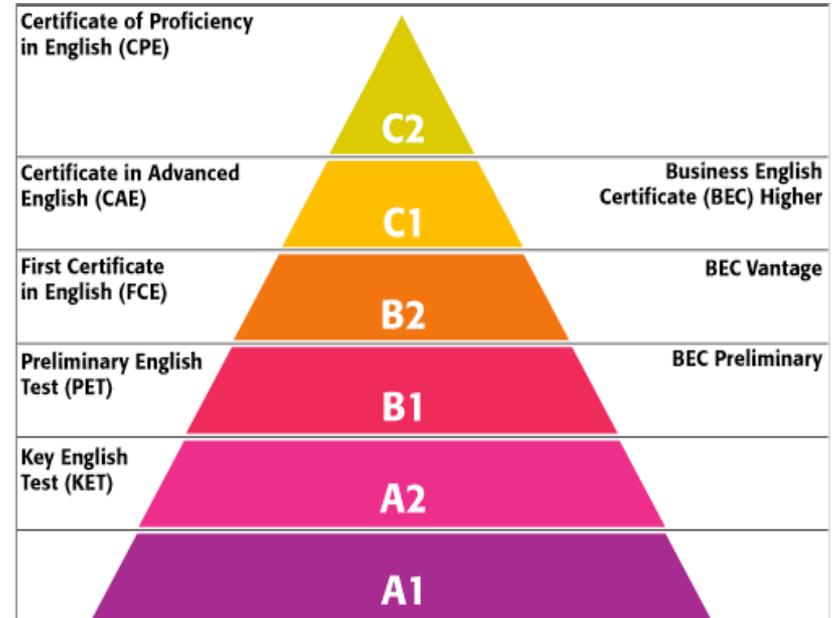
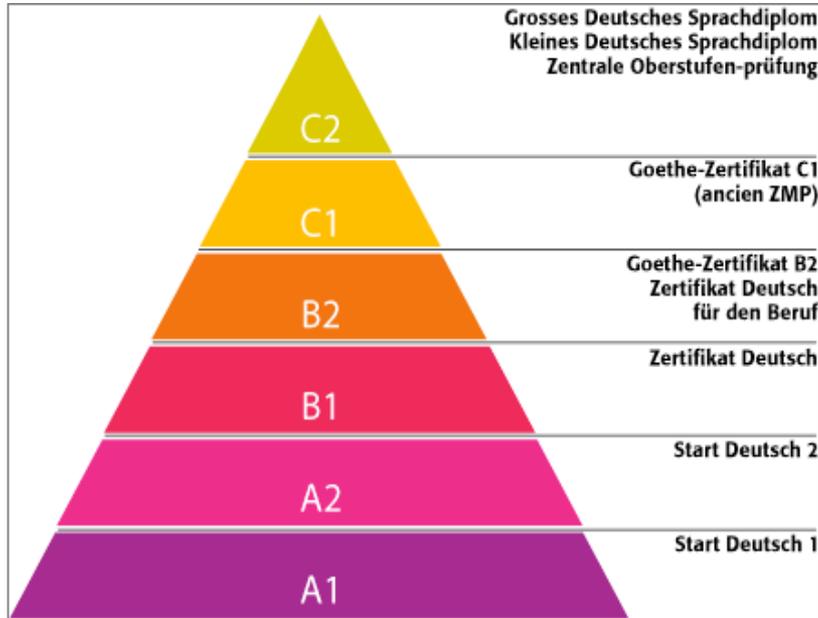
N°attestation	Fonction	Lieu	Taux (ou heures / semaine)	Durée (période)



Niveau de maîtrise de l'allemand et de l'anglais exigé au 31 août 2019

Allemand: minimum A2
(niveau fin CO, note min. 3,5)

Anglais: minimum A2
(niveau fin CO, note min. 3,5)



Le niveau A2 est exigé au 31 août 2019 au plus tard.



Le niveau A2 est exigé pour l'admissibilité à la MESP en 2019. Les employeurs d'enseignants spécialisés peuvent exiger un autre niveau.

2 voies pour les candidat-es ne disposant pas d'un certificat A2 :

- suivre d'ici au 31 août 2019 une formation et obtenir le certificat A2 en allemand et/ou anglais (l'annoncer dans le dossier)
- se soumettre à un test (offert par les divers organismes de formation suisses ou à l'étranger) certifiant le niveau A2 en allemand et/ou en anglais

Ecoles de langues étrangères à GE offrant la possibilité de faire un test de niveau de langue:

- **Ecole allemande de Genève**, Ch. de Champ Claude 6 1214 Vernier
Tel +41 22 795 07 10, www.dsgenf.ch
- **The language Center**, 65 bis rue de Versoix, 01210 Ferney-Voltaire
Tél +33 450 40 58 61, www.thelanguagecenter.fr
- **Cambridge ESOL**, 19, Place des Augustins, Case Postale 300, 1211 Genève 4
tél. +41 22 800 08 75, www.cambridgeenglish-geneva.ch

4 - Informations pratiques

Dates importantes

- **15 mars 2019** : délai de dépôt du dossier de candidature (en 3 exemplaires) au secrétariat de la MESP, UniMail, bureau 3193 (cachet postal faisant foi)
- **30 avril 2019** : délai pour une première immatriculation auprès du service des admissions de l'UniGE, même conditionnelle
- **Juin à mi-août 2019** : période pour une réimmatriculation à l'UniGE, même conditionnelle
- **30 juin 2019** : délai pour déposer le diplôme requis (ou l'attestation de réussite) obtenu en juin 2018 (ou **13 septembre**)
- **Début juillet 2019** : résultats de la procédure d'admission et éventuel complément de formation annoncés par courrier recommandé
- **31 août 2019** : délai pour déposer l'attestation du niveau A2 requis en allemand et en anglais

Liens utiles

- Site web de la MESP :

www.unige.ch/iufe/enseignements/formations/enseignementspecialise.html

- CDIP :

www.cdip.ch

- Portfolio européen des langues

www.coe.int/fr/web/portfolio

5 – Questions ?